



CONSEIL DE DISCIPLINE DE L'OIIAQ
RÔLE D'AUDIENCE

Jeudi, 10 janvier 2019
Salle Charlotte Tassé
Siège social de l'OIIAQ,
1115-3400, boul. de Maisonneuve Ouest, Montréal (Québec) H3Z 3B8

Membres du conseil

M^e Isabelle Dubuc, présidente
M^{me} Micheline Trudeau, inf. aux.
M^{me} Marie-Isabelle Marchand, inf. aux.

Heure 10h00 :

NO DE DOSSIER	NOM DES PARTIES	PROCCUREURS	NATURE DE LA PLAINTE
21-17-2034	Chantal Bélanger , en sa qualité de syndique adjointe de l'OIIAQ c. Steve Vézina	Me Anne-Marie Jutras Me Nancy Brunelle	A inscrit de fausses informations au dossier d'un patient, le tout contrairement à l'article 17 (3) du <i>Code de déontologie des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec</i> ; (2 infractions) À de nombreuses reprises, n'a pas fait preuve de diligence en omettant de prendre les moyens raisonnables pour assurer la continuité des soins et des traitements d'une patiente, le tout contrairement à l'article 13 (3) du <i>Code de déontologie des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec</i> ;

Me France Joseph
Secrétaire du Conseil de discipline